

## Incident du 4 avril au Siège de La Poste

# Les vrais responsables....

**Le 4 avril dernier, suite à une visite des grévistes de SUD 92 aux patrons de La Poste, un agent serait resté sur le carreau ■ Les faits méritant d'être établis, nous avons demandé une enquête au CHSCT du Siège, réuni à la demande de la CFDT ■ Surprise, FO... et les représentant-es CFDT ont voté contre toute investigation ! ■**

### ■ Comment en est-on arrivé là ?

Après 62 jours de grève, la question mérite d'être posée. Tout est parti d'un conflit dans les Hauts-de-Seine où notre syndicat départemental a pris fait et cause pour un agent en contrat d'avenir qui a été licencié sans motif à son échéance. Ce licenciement est symbolique de la politique de l'emploi menée par la direction de La Poste. Une démarche validée par le gouvernement qui, rappelons-le, a la tutelle de La Poste. Toucher des aides d'Etat, exploiter des précaires en leur faisant miroiter des CDI et les jeter comme des kleenex met en abîme les beaux discours sur l'emploi et autres « pactes ». Qui peut aujourd'hui valider la notion d'emploi jetable ?

### ■ Aucune négociation

Malgré une longue grève, des prises de parole, assemblées générales, délégations dans les directions, au niveau local comme au niveau national, les dirigeants de La Poste ont opposé une fin de non recevoir aux grévistes, refusant pendant longtemps les négociations, répondant par des entretiens de licenciement et des conseils de discipline. Las de se faire promener, les grévistes sont allés frapper à toutes les portes, en remontant la chaîne de commandement. Depuis 3 mois, le président de La Poste observe la partie de ping-pong entre directions du courrier locale et nationale. La Fédération SUD PTT pose la question : y a-t-il un pilote dans l'avion ?

### ■ Filtrer l'entrée du siège, une décision lourde de conséquences

Dans son entêtement à ne pas négocier, la direction de La Poste a transformé le Siège en place forte, filtrant les agents de l'établissement comme à l'entrée d'une boîte de nuit. Devant une situation délicate, le choix était simple : ouvrir ou fermer le site. Si la décision de recourir à la force publique n'a pas suffi à protéger les collègues se rendant sur leur lieu de travail, elle relève de l'entière responsabilité des dirigeants de La Poste. Si bien sûr un accident est vraiment arrivé, ce qu'aucune saisie vidéo ne prouve à ce jour. Pour établir cet enchaînement, SUD PTT a demandé le 16 avril dernier une enquête du CHSCT du siège, bien distincte d'éventuelles enquêtes de police car il s'agit bien de la santé et de la sécurité des agents d'un site. Cette demande a été rejetée par les représentants de FO et de la CFDT. Comprenne qui pourra, les élus de la CFDT, fédération qui a interpellé la fédération SUD PTT sur cet incident, voudraient étouffer l'affaire ?

### ■ Une ligne claire

*Comme d'autres confédérations syndicales confrontées à la représentation et au durcissement des relations sociales entre patrons et organisations professionnelles, la Fédération SUD PTT soutient bien sur les luttes visant à porter les revendications du personnel. Pas de message politique sous-jacent, nos syndicalistes ne portent pas de faux nez et nous n'avons pas de problème pour réprouver publiquement la violence physique dans le mouvement syndical, quand elle est avérée. Cette ligne n'est pas forcément claire pour d'autres organisations syndicales, engagées dans le « pacte social » que représente l'accord Qualité de Vie au Travail. Libre à elles de donner leur bénédiction aux politiques de suppression d'emplois, de précarisation, de salaires de misère et de fermetures d'établissements qui fondent le « modèle social » des dirigeants de La Poste.*

*Plus préoccupant : à l'orée d'un plan stratégique qui menace comme jamais l'emploi, les conditions de travail et les rémunérations des postier-es, la situation de crise sociale ne risque-t-elle pas de dégénérer face aux restructurations annoncées par la direction ?*

*Pour SUD PTT, ce sont les vrais enjeux des mois à venir.*



25/27 rue des envierges  
75020 Paris

[www.sudptt.org](http://www.sudptt.org)

tel : 01 44 62 12 00  
fax : 01 44 62 12 34  
mail : [sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr)

